La lettre de Jussy

Bulletin municipal - Mai 2026 - N° 8



Chères Jussiennes, chers Jussiens,

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez renouvelée. Ce soutien m'honore et renforce ma volonté d'agir au service de notre commune.

C'est avec enthousiasme que j'aborde ce nouveau mandat, entouré d'une équipe déterminée et motivée à s'investir au service de notre commune.

Je serai secondé par trois adjoints : Lionel Sanchez, Martine Monnier et Jean-Paul Thibault.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous poursuivrons notre action pour préserver la qualité de vie de chacun et ce cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.

Pierre FACHOT

Élections

À l'issue du scrutin organisé le 15 mars 2026, les résultats des élections ont été les suivants :

Nombre d'inscrits : **442**
Nombre de votants : **321**
Bulletins blancs : **7** et bulletins nuls : **2**
La liste conduite par Pierre FACHOT, Ensemble pour Jussy, a été élue à **56,41 %** (176 voix).

Au regard du nouveau mode de scrutin, 9 membres de la liste « Ensemble pour Jussy » sur 11 ont été élus ainsi que 2 membres de la liste « Partageons demain », Audrey BORR et Valério DE STEFANIS.
L'équipe « Ensemble pour Jussy » souhaite adresser des remerciements particuliers à Carole DORR et Nicolas PANTANO, ses colistiers, pour leur implication et leur engagement au long de la campagne.
Leur soutien a été précieux et a contribué à cette belle dynamique collective.





Pierre FACHOT
maire



Lionel SANCHEZ
1er adjoint
Délégué à l'urbanisme et aux travaux



Martine MONNIER
2eme adjointe
Déléguée au cadre de vie et affaires scolaires



Jean Paul THIBAULT
3eme adjoint
Délégué à la sécurité, tranquillité publique et festivités

Conseillers municipaux :

Tania JUPITER - Romain TESSE - Frédérique LAEUFFER - Gabriel VALLEREAU
Yamina BOUNOUA-PREVOST - Valério DE STEFANIS - Audrey BORR

L'activité du conseil municipal est organisée autour de différentes commissions (scolaire, finances, urbanisme, cadre de vie, communication, sécurité, appel d'offre, impôts directs et listes électorales) composées chacune de plusieurs membres.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Sonia Duché, secrétaire de mairie accueille le public le lundi et le jeudi de 9h à 12h, le mardi de 16h à 19h,
Téléphone : 03 87 60 57 64 - Mail : mairie@jussy57130.fr - Panneau Pocket : Jussy

Bienvenue Tristan

Depuis le 16 novembre 2025, Tristan MURATOT a rejoint, par voie de mutation, les services municipaux en tant qu'agent technique polyvalent.
Il succède à Eliott MANGIN, à qui nous souhaitons pleine réussite dans ses projets professionnels.



Indemnités

Les indemnités des élus sont encadrées par la loi et déterminées en fonction de la strate démographique de la commune, dans la limite d'un plafond légal fixé par l'État (Articles L. 2123-23 et L. 2123-24 du Code général des collectivités territoriales).

Elles sont calculées sur la base d'un pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique soit 4 110,52€ brut.

Pour les communes de moins de 500 habitants, le taux maximal est fixé à **28,1%** pour le maire et à **10,89%** pour les adjoints.

Par défaut et sans délibération, le maire bénéficie de l'indemnité maximale prévue par le barème légal. Il conserve néanmoins la faculté d'y renoncer partiellement en choisissant un taux inférieur.

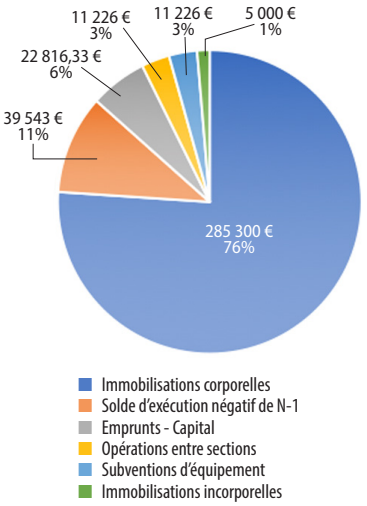
Ainsi, sur proposition du Maire et après débat, les taux suivants ont été votés à 9 voix pour et 2 contre :

- **Maire : 25% soit 1 027,63€ bruts**
- **Premier adjoint : 10% soit 411,05€ bruts**
- **Deuxième et troisième adjoints : 5,5% soit 226,08€ bruts chacun**

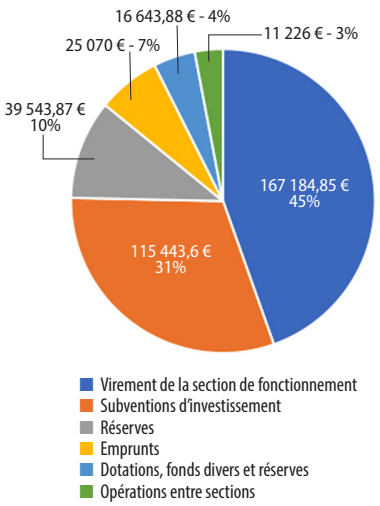
Budget Primitif 2026

Le budget de la commune a été voté à l'unanimité le 24 février 2026. Il s'équilibre en investissement pour 375 112,20 € ainsi qu'en fonctionnement pour 589 008,59 €.

Dépenses investissement



Recettes investissement

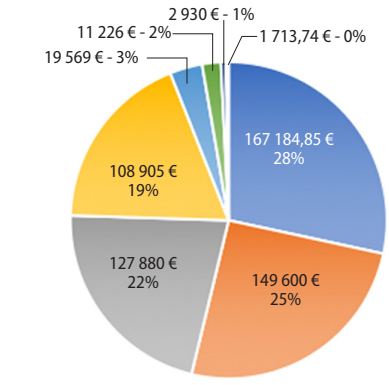


Les principales dépenses d'investissement portent sur les immobilisations corporelles (285 300 €).
Les projets les plus significatifs incluent la végétalisation et la désimperméabilisation de la cour de l'école, la mise en place de la vidéosurveillance, un colombarium ainsi qu'un jardin du souvenir au cimetière et des aménagements de jeux d'extérieurs pour les enfants. Quelques autres dépenses moins onéreuses, sont également programmées telles qu'une tondeuse à gazon autoportée équipée d'une lame à neige. Le deuxième poste de dépenses d'investissement représente environ 11% : il se compose du déficit cumulé d'investissement (environ 40 000 €) et du remboursement du capital des emprunts (22 816 €).

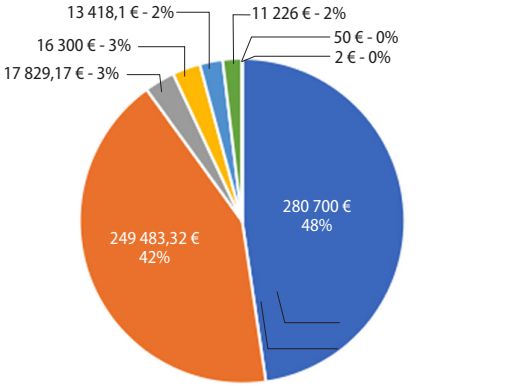
Les recettes d'investissement comportent essentiellement : le virement de la section de fonctionnement (167 000 €) ainsi que les subventions attendues pour la végétalisation de la cour d'école et pour la vidéosurveillance (115 000 €). De plus, 11% des recettes d'investissement, portent sur l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant d'environ 40 000 €.

En section de fonctionnement, le virement à la section d'investissement constitue le poste de dépenses le plus important, avec 167 000 €, soit près d'un tiers des dépenses. Les charges de personnel et les charges à caractère général représentent chacune environ 25% des dépenses de fonctionnement. Enfin, les charges de gestion courante à hauteur de 18% comprennent les dépenses de personnel et de gestion courante pour la cantine, le périscolaire et les travaux de l'école maternelle.

Dépenses fonctionnement



Recettes fonctionnement



Les recettes fiscales (impôts et taxes) sont estimées à 281 000 €, soit 48% des recettes de fonctionnement. L'excédent de fonctionnement 2025 s'élève à 249 000 €, ce qui correspond à 42% de cette même section. Les autres recettes attendues demeurent marginales.

NB : Ce budget a été réalisé suivant la nouvelle norme comptable publique M57. Il est consultable en mairie.

Fleurissement / travaux/ acquisition...



Le carrefour de la rue de Metz et de la rue de la Libération a été réaménagé afin de ralentir la circulation et de mieux matérialiser la priorité à droite. Deux terre-pleins paysagers ont également été créés et agrémentés de différentes espèces végétales.

Les plantations réalisées en 2024 le long du trottoir rue de Gobechamp n'ayant pas résisté aux stationnements de véhicules sur l'espace qui leur était dédié, la municipalité a décidé de procéder à un nouveau fleurissement. En raison des fortes températures enregistrées au printemps 2025, ces plantations ont finalement été réalisées en 2026.

Une table et des bancs ont été installés sur le square de Tinseau pour en faire un véritable espace de vie, propice à la convivialité et au partage, où habitants et promeneurs peuvent désormais se retrouver et profiter de ce cadre agréable.



La municipalité a fait l'acquisition d'une tondeuse autoportée destinée à l'entretien des espaces verts. Également équipée d'une lame à neige, elle permettra d'intervenir rapidement lors des épisodes neigeux, en attendant le passage des saleuses.



... et décorations







Frelon asiatique

Arrivé en France au début des années 2000, le frelon asiatique a été classé espèce invasive et danger sanitaire de deuxième catégorie pour l'abeille domestique par un arrêté du 26 décembre 2012.

En France, le frelon asiatique est en constante augmentation. Il peut représenter une sérieuse menace pour les humains et les animaux domestiques.

Ils sont attirés par les plantes qui produisent une forte odeur sucrée, telles que les pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers et noyers et vivent dans des nids généralement perchés en hauteur, dans un arbre. On peut également le trouver dans des buissons (attention avant de tailler une haie !), des appentis, des toitures, des bouches d'égout, des dessous de gouttière... Certains nids peuvent atteindre jusqu'à 1 mètre de hauteur et 80 cm de diamètre.

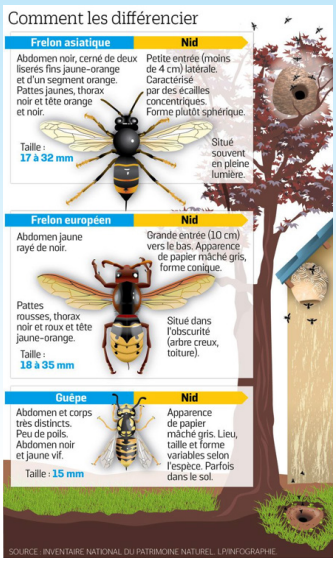
En cas de découverte d'un nid, respectez une distance de sécurité de 5 mètres.

S'ils ressentent le moindre danger, les frelons peuvent rapidement passer à l'attaque. Un nid pouvant contenir plusieurs centaines d'individus, il est préférable de prendre toutes les précautions nécessaires. Chez une personne allergique, une seule piqûre peut suffire à provoquer un grave choc anaphylactique.

Sur le domaine privé, faites appel aux professionnels. Ces derniers pourront recourir à du matériel spécifique comme une perche télescopique afin d'injecter un produit adapté au sein du nid.

Sur le domaine public, merci de le signaler rapidement en mairie

En cas de réaction allergique, appelez en urgence le 15.



Commémorations

Commémoration du 11 novembre 2025 : la population s'est rassemblée à 11h sur la Place de l'église pour la journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix et le 107e anniversaire de l'Armistice de 1918. Lecture a été faite du message de Mmes Catherine Vautrin, ministre des Armées et des anciens combattants et Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des anciens combattants rendant hommage à tous les morts pour la France. Le Maire, accompagné de quelques enfants du village, a procédé au dépôt de gerbe au Monument aux morts.

Commémoration du 8 Mai 2026 : lecture du message de Mesdames Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens combattants et Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants, suivi du traditionnel dépôt de gerbe.
La présence des enfants aux commémorations est particulièrement touchante car elle rappelle combien la transmission du devoir de mémoire aux jeunes générations est essentielle.









Au cimetière...

Un jardin du souvenir et deux columbariums ont été installés :
• 1 colonne de 3 cases pour 2 urnes
• 1 colonne de 3 cases pour 4 urnes.
Montant de l'investissement : **8 800 €**
Afin de mieux gérer le cimetière communal et d'anticiper les besoins à venir, la mairie va engager un recensement des emplacements disponibles ainsi que des concessions susceptibles d'être abandonnées.



Concert de Noël

Vingt-quatre chanteurs professionnels du Chœur de l'Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz ont offert un concert de Noël à l'Église Saint Hilaire, le samedi 6 décembre. Le public venu nombreux a pu découvrir l'émotion des chants de Noël traditionnels.



Défilé et atelier de Noël

Au profit de l'AFM Téléthon, les enfants ont participé à un défilé aux lampions entre Sainte-Ruffine et Jussy, puis à un atelier de Noël organisé par l'association La Jul...oise. Gâteaux, décorations et lettres au Père Noël ont rythmé ce moment convivial, conclu par un goûter partagé.



Chasse aux œufs

Le 12 avril 2026, l'Association des Parents d'Élèves a organisé une grande chasse aux œufs à travers les sentiers du village décorés par l'équipe municipale de Jussy. Une cinquantaine d'enfants a participé à ce moment convivial qui a ravi les familles venues partager cette belle matinée printanière. La matinée s'est conclue par un apéritif au lavoir offert par l'APE sous un beau soleil.





Repas de nos ainés

Le dimanche 11 janvier 2026, la municipalité a organisé le traditionnel repas des aînés.
Comme l'an passé, le traiteur « Passion Popote »,
installé à Vaux, a régalé les convives ayant répondu présents. L'animation a été assurée en musique par Rémi Vignolle et en magie par Matthias Keller.
Nos doyens Mme Cécile GUICHARD, 91 ans, et M. Robert JACOB, 89 ans, ont été chaleureusement applaudis par les participants.
Des paniers garnis composés de produits régionaux ont été distribués aux personnes n'ayant pu y participer.









Soirée huître

La 5ème édition, organisée le 12 décembre 2025 en partenariat avec La Jul...oise et au profit de l'AFM Téléthon, a une nouvelle fois rencontré un vif succès. Au menu : huîtres et vin blanc mais aussi assiettes de saucisson de sanglier, terrine et soupe.

Rendez-vous pour la prochaine édition 2026.



Entretenir son trottoir : un geste citoyen pour un cadre de vie agréable

Afin de préserver la propreté, la sécurité et la qualité de vie dans notre commune, il est rappelé que chaque riverain a l'obligation d'entretenir le trottoir situé devant son habitation.

Cela comprend notamment :

- **le balayage régulier des feuilles, poussières et déchets ;**
- **le désherbage des mauvaises herbes poussant sur les trottoirs ou au pied des murs ;**
- **le déneigement et le salage en période hivernale afin de sécuriser le passage des piétons ;**
- **l'élagage des haies, arbustes ou branches dépassant sur l'espace public et gênant la circulation.**

Déjections canines : respectons l'espace public

Les trottoirs, espaces verts et lieux publics doivent rester propres pour le confort de tous. Il est donc demandé aux propriétaires de chiens de ramasser systématiquement les déjections de leur animal lors de leurs promenades.

Rappelons que le terrain vert est également utilisé par l'école pour que les enfants puissent pratiquer leurs séances de sport en extérieur.

Un geste simple : munissez-vous d'un sac lors de chaque sortie et utilisez les poubelles publiques pour jeter les déjections.

Infos pratiques

Numéros utiles :

Médecin de garde (Médigarde Lorraine)

0 820 33 20 20

Réséda (pour tout problème électrique)

09 69 36 35 10

Assistante sociale de secteur

03 87 60 73 18

SIEGVO

03 87 53 40 43

15 SAMU	17 GENDARMERIE	18 POMPIERS
3919 VIOLENCE AUX FEMMES	119 ENFANCE MALTRAITÉE	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

L'application « Ma sécurité » permet d'entrer en contact par tchat avec un gendarme ou un policier, 24 h sur 24 et 7 j/7. Application à télécharger sur Google play ou sur App Store.

Téléchargez sur Google play

Télécharger dans l'App Store

Carnets



Naissance

Zayd BOUZAFFOUR le 19 décembre 2025

Ils nous ont quittés

Maurice LEDOUX le 27 novembre 2025
Martial SCHLITTER le 7 avril 2026
Gérald MUNIER le 13 avril 2026
Virgile OBERLE le 11 mai 2026



Festival Hop Hop

Le festival Hop Hop se produira à Jussy le dimanche 5 juillet prochain. Au programme : dès 16h ouverture de l'espace festival avec **Calixte de Nigremont** suivi de **Liechtenstein, la plénière de la Compagnie Deracinemoa** et pour finir un concert de la **fanfare Room Bazar.**

Cinéma en plein air

Pour bien terminer les vacances d'été, la soirée cinéma en plein air est de retour le dimanche 29 août dès 20h. Début du film à la tombée de la nuit.

Cette année le choix du film s'est porté sur **Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre**

N'hésitez pas à consulter notre site internet

www.jussy57130.fr

Vous pouvez également nous retrouver sur Panneau Pocket qui vous informe en temps réel des évènements, manifestations, alertes et autres informations municipales.

Panneau Pocket

Bulletin municipal édité par la Mairie de Jussy. Directeur de la publication : Pierre FACHOT.
Photos : équipe municipale. Mise en page/illustrations : Charrette. Tirage : 240 exemplaires. Imprimé en mairie.